



La signature dudit contrat de ville entre la mairie de Bangangté et le ministère de l'habitat et du développement urbain, a eu lieu jeudi 1er août 2019 en présence du chef de la cellule de la coopération et des contrats de ville représentant du (Minduh) Jean Claude Nougoua.

Il sera donc question pour la division des études et de la planification des villes au (Minduh), de proposer entre autres une nouvelle orientation telle que la mise en œuvre des programmes d'action prioritaires et le projet d'investissement contenu dans le document de planification urbaine.

Pour la réalisation de tous ces projets que la mairie compte de 2019/2020, un budget de 15 milliard de FCFA à été retenu a cet effet. « *Les projets sont généralement les projets de développement urbain qui concernent pratiquement tous les secteurs du développement tels que la voirie urbaine, les infrastructures en générale et bien d'autres...* », a déclaré le Dr Jonas Kouamou maire de la commune de Bangangté.

C'est donc un engagement que prend désormais la mairie de Bangangté pour la multiplication de la rentabilité des contrats de villes.